

# Mettre en place et piloter le dispositif de gestion des événements indésirables

## Informations



### Objectifs

- Lever les freins au signalement et faire adhérer les équipes,
- Structurer un circuit de recueil fluide et fiable,
- Analyser efficacement les causes d'un événement indésirable,
- Assurer le suivi des actions correctives et préventives,
- Inscrire la démarche dans une dynamique d'organisation apprenante.



### Prérequis

Ne nécessite aucun prérequis



### Public

Cette formation est ouverte à tout professionnel du secteur s'intéressant aux EI.



### Durée

3 demi-journées

Délais d'accès : 8 jours



### Moyens & méthodes

- Présentations théoriques
- Étude de cas et mise en situation
- Intelligence collective
- Exercices à partir de situations rapportées par les stagiaires



### Tarifs

Sur devis

**Ressources techniques et pédagogiques :** Mise à disposition de supports spécifiques à la formation (support de formation est édité pour le stage, celui-ci comprend toutes les références utilisées lors de la formation).

**Accessibilité :** Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour étudier ensemble les éventuelles adaptations nécessaires.

**Validation des acquis :** Un QCM permet de mesurer les compétences acquises et confirmer l'atteinte des objectifs fixés.

## Programme de formation

*Ce programme, conçu comme une base de réflexion, s'adapte aux profils des participants en prenant en compte leur expérience, le type d'établissement dans lequel ils évoluent, ainsi que leurs objectifs personnels.*

**Pour cette formation, nous mettons à votre disposition une plateforme d'application (MS Qualité)**

### **Module 1 – Mettre en place un dispositif de déclaration d'EI : enjeux, points de vigilance et bonnes pratiques**

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités

### **Module 2 – Le traitement des EI**

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités

### **Module 3 – Instaurer la démarche dans la durée**

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités